

numéro spécial

**Assemblée
Générale 2020**



le lien

La revue de l'APEI Aube
Janvier 2021

Sommaire



04

03 ■ Voeux

02 ■ Les orientations

05 ■ Résolutions AG

06 ■ Le rapport de gestion

10 ■ Dépouillement

11 ■ Remise des médailles



Assemblée Générale 2020

12 ■ Habitats inclusifs

14 ■ Au chevet de la nature

15 ■ Une journée Halloween
■ Merci pour vos dons

16 ■ Un bel exemple
d'adaptation

17 ■ Valentine Bourgoïn

18 ■ Réveiller les papilles !

19 ■ Remise de chèque

20 ■ Hommage



Magazine d'information édité par l'APEI Aube

Directeur de publication : Marylin BONNOT ■ Comité de Rédaction : Colette TASSOT, Jean-Claude TASSOT, Danielle BUET, Xavier BUET, Mario MARTINELLI.

Coordination : Carine GERARD

Conception : Grana Communication ■ Impression et Diffusion : CAT Imprim'

Dépôt légal : N° ISSN : 0766-0952

Pour contacter Le Lien : 29 bis, av. des Martyrs de la Résistance 10000 TROYES

Tél. 03 25 70 44 00 - www.apei-aube.com / lelien@apei-aube.com



Tous mes vœux

A l'aube d'une nouvelle année, je suis très heureuse de vous présenter mes vœux.

Marylin BONNOT
Présidente de l'APEI Aube



Que dire...

Oui cette année passée fut compliquée, angoissante, pesante mais grâce à une volonté commune rassemblant parents et professionnels, nous avons su garder le cap, soyons-en fiers pour nos personnes accueillies.

Alors, je suis persuadée que le voile sombre de l'année passée va s'envoler pour nous apporter joie et bonheur rapidement, pour que chacun retrouve

son quotidien et les choses simples de la vie, la famille, les amis, les retrouvailles sans contrainte autour d'un bon repas.

On se doit d'être positif car les personnes accueillies ont besoin de sentir notre sérénité et il y a un adage qui dit : "Seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin".

Restons soudés et au plaisir de vous revoir dans une fête d'établissement et à l'Assemblée Générale de juin 2021.

A bientôt ■



Chers parents et amis lecteurs

Cette année 2020 que nous venons de passer, s'est montrée extraordinaire en tous points pour tous, face à cette COVID 19. Ce virus nous a créé ces incertitudes et ces inquiétudes face à un ennemi invisible mais présent à chaque instant. Les confinements, les déconfinements à répétition ont engendré ces doutes dans nos vies au quotidien.

Cependant, cette période a permis de prouver que la solidarité pour notre association n'est pas un vain mot. La direction générale, les directions des établissements, les salariés, ont œuvré solidairement et efficacement pour que les personnes que nous accueillons, puissent appréhender et passer ces périodes le mieux possible.

À vous toutes et tous, un grand merci pour votre implication dans cette période difficile.

Soyons raisonnablement optimistes et confiants pour cette année à venir, en espérant ne plus avoir à revivre ces moments pénibles et incertains.

Nous aurons peut-être bientôt le plaisir de nous retrouver et de vivre à nouveau ces rencontres conviviales qui nous donnaient toujours beaucoup de petits bonheurs.

Prenez bien soin de vous et soyez vigilants en respectant bien tous les gestes qui nous protègent.

Nous vous souhaitons une année 2021 la plus belle et agréable possible.

Pour le comité de rédaction ■

Xavier BUET



Rapport d'orientations

Votre Association est engagée depuis plusieurs années sur l'avenir au travers d'orientations et d'actions s'opérant sur le long terme.



Nous serons donc dans la continuité des années précédentes quant aux grands chantiers que nous avons lancés avec cependant un élément majeur et structurant pour notre Association, la signature d'un CPOM conjoint (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) avec l'ARS, le Conseil Départemental de l'Aube et le Conseil Départemental de la Haute-Marne.

Nous allons cultiver la culture APEI.

Si notre secteur doit évoluer ; cela ne se pourra qu'avec l'évolution et la transformation des organisations de nombre de services de notre société.

La loi de 2005 avait pourtant posé les conditions d'une transformation de la société pour favoriser l'égalité des chances et la participation sociale.

Nous rappellerons une évidence, les parents d'enfants en situation de handicap n'ont jamais rêvé d'exclusion, ils n'ont pas rêvé non plus d'inclusion puisqu'ils ignoraient que vouloir une vie comme tout le monde, avec des droits, des lieux, de l'éducation, du travail et des loisirs était un concept qui s'appellerait un jour, démarche inclusive.

Les militants que nous sommes restent persuadés, comme depuis l'origine du mouvement, de la nécessité d'une société plus accueillante, plus solidaire et inclusive. Nous y travaillons depuis plus de 60 ans.

Nos murs n'enferment pas plus que les murs de notre maison ne nous enferment. Vous en avez la clef, les personnes accueillies l'ont également. Leur clef, c'est l'accompagnement humain dont elles bénéficient leur

permettant d'aller et venir et de profiter de ce que la société propose à tous.

Accompagner chaque personne en situation de handicap à être actrice de sa vie :

Il faut donc innover dans l'accompagnement des personnes et de leurs familles et apporter des solutions de répit indispensables pour l'accompagnement de notre public accueilli et des familles.

Nous devons absolument renforcer la complémentarité de la triple expertise (personnes - familles - professionnels).

Pour cela, deux axes forts ont été choisis :

Le renforcement des compétences et le partage d'expérience.

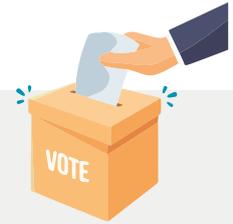
Convaincue que l'expertise et l'engagement de l'ensemble des professionnels sont une force unique pour la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs familles, notre association dynamisera l'échange d'expériences. Cette dynamique doit être le symbole d'une communication nouvelle et active pour ouvrir notre Association sur notre territoire.

Nous aurons beaucoup à faire dans les mois à venir et le résultat de nos actions dépendra de la mobilisation à tous. C'est une volonté forte, ambitieuse mais extrêmement stimulante et engageante. Nous sommes une équipe soudée, forte et déterminée et nous saurons les uns et les autres occuper la place qui correspond à notre Association afin de continuer de défendre celles des personnes en situation de handicap dans notre société.

Gouverner, c'est prévoir et il est salubre d'avoir de grands projets, mais gouverner c'est aussi garantir le droit des personnes, ici et maintenant dans l'attente d'une société "idéale" à venir.

Merci aux militants, aux adhérents, aux familles et aux professionnels qui, tous les jours, mettent en œuvre la politique associative que nous portons. ■

Marylín BONNOT
Présidente de l'APEI Aube



Résolutions AG ordinaire

	pour	contre	abstention	nul
01 Approbation du procès-verbal de l'AG Ordinaire du 7 juin 2019	131	0	10	2
02 Approbation des rapports annuels de l'année 2019	130	0	11	2
03 Donner quitus au Conseil d'Administration sur le bilan, le compte d'exploitation et le rapport de gestion de la trésorière pour l'année 2019	129	0	10	4
04 Approbation sur le rapport spécial du Commissaire aux comptes	129	0	11	3
05 Ratification du montant de la cotisation pour l'exercice à venir, tel approuvé par l'AG extraordinaire du 12 mai 2007, portant la cotisation de base à 60 euros pour l'année et la cotisation de solidarité à 100 euros pour l'année	124	3	11	5
06 Approbation sur l'affectation des résultats sous gestion propre de l'association (605 842€) <ul style="list-style-type: none"> • 378 942€ en réserve d'investissements • 77 986€ en réserve de couverture du Besoin en Fonds de Roulement • -207 398€ en report à nouveau déficitaire • 356 312€ en report à nouveau excédentaire 	125	0	14	4
07 Approbation sur les propositions d'affectation des résultats sous gestion contrôlée de l'association (1 918 664€) <ul style="list-style-type: none"> • 201 352€ en réserve de compensation des déficits • 957 342€ en réserve d'investissements • 118 278€ en réserve de couverture des charges d'amortissement • 4 000€ au financement de mesures d'exploitation • 569 428 € à la réduction des charges d'exploitation N+1 (= recettes cretons de l'année N) • 68 264€ en dépenses refusées 	127	0	13	3
08 Approbation sur le rapport d'orientation de la Présidente	128	1	10	4

Totaux **143 votes**

extraordinaire

123 5 10 1

01 Après proposition du Conseil d'Administration, approbation des modifications apportées aux statuts de l'A.P.E.I. Aube.

Totaux **139 votes**

Assemblée Générale 2020

Le rapport de gestion 2020



Nous avons à vous rendre compte de la situation financière de notre Association et des résultats constatés au cours de l'exercice écoulé, clos au 31 décembre 2019, qui apparaissent dans les comptes annuels de l'Association.



L'exercice 2019

RÉSULTAT POSITIF
2 122 848€

L'exercice 2019 affiche un résultat consolidé positif de 2 122 848€ après intégration des écritures de consolidation contre 2 114 725 € en 2018, ce qui dénote une certaine stabilité entre les deux exercices comptables.

(hors écritures de consolidation)

• Gestion propre* :	605 842€
• Gestion contrôlée** :	1 315 508€
• Total résultat comptable :	1 921 350€

Les écritures de consolidation constatées pour respecter nos obligations comptables comprennent les éléments présentés ci-dessous pour un montant de 201 497€ :

- 263 915€ de retraitement des amortissements selon les normes IFRS
- - 62 418€ de corrections de provisions pour des litiges antérieurs maintenant soldés

Ces corrections apportées au moment de la consolidation viennent ainsi modifier le résultat comptable présenté (1 921 350€) pour le porter à **2 122 848€**.

Il est à noter que les montants à facturer concernant les personnes sous amendement CRETON qui étaient jusqu'à l'exercice précédent neutralisés dans les comptes consolidés, sont maintenant laissés dans le résultat comptable de l'année.

Leur retraitement sous forme de reprise en réduction de budget sur l'exercice suivant se faisant dorénavant par le biais de l'affectation du résultat administratif de la gestion contrôlée.

Pour l'année 2019, cela représente un montant de 569 428€ à déduire du budget alloué en 2020.

Budgets financés par l'ARS et le Conseil Départemental : Gestion Contrôlée



On note un résultat comptable excédentaire de **1 315 508€**. Une partie significative de cet excédent s'explique par la constatation de la baisse généralisée sur les cotisations patronales en 2019 et par les recettes liées à l'accompagnement de personnes en situation d'Amendement Creton (569 K€).

Les dépenses du Groupe 2 correspondant aux dépenses du personnel, en plus de bénéficier de la baisse des cotisations, mise en place pour remplacer le Crédit d'Impôts sur la Taxe sur Salaires (CITS), ont été bien maîtrisées sur l'exercice 2019 comme l'année précédente.

Cependant, il est à signaler le dépassement structurel que nous constatons au niveau des transports. Pour cette année 2019, la dépense totale s'élève à 2 267 K€ et occasionne un déficit budgétaire de 548 K€ sur ce poste.

Le résultat administratif total de la gestion contrôlée dont l'affectation est proposée aux tiers financeurs (ARS et Conseil Départemental) s'élève à **1 918 664€** après intégration des éléments suivants :

- Amendements Creton facturés en 2018 et imputés sur le Budget 2019 pour **767 236€**
- Neutralisation des incidences des congés payés pour un montant total chargé de **-164 080€**

Dans ce résultat administratif de **1 918 664€**, un montant total de **1 447 383€** bénéficie du principe de libre affectation car réalisé dans des structures qui sont déjà sous CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens). Il s'agit de structures exclusivement financées par l'ARS.

Pour le montant restant à hauteur de **471 282€**, son affectation définitive sera décidée par les Tiers Financeurs (ARS pour les structures sous financement conjoint, et Conseils départementaux) car ces établissements et services ne sont intégrés dans un CPOM qu'à partir de l'année 2020.

Détails des Résultats comptables et administratifs des structures sous gestion contrôlée :

Résultats	comptables	administratifs
ARS - CPOM Exclusif	726 888€	1 447 383€
ARS - Financements Conjoint/Mixte	97 978€	104 979€
CD 10	331 443€	228 805€
CD 52	85 798€	69 918€
Siège Administratif	73 401€	67 579€
TOTAL	1 315 508€	1 918 664€

Pour ces résultats administratifs, les affectations suivantes ont été proposées :

- Imputation ou affectation de résultats sur la réserve de compensation des déficits ultérieurs existante à hauteur de **+201 352€**
- Imputation de **957 343€** sur la réserve pour le financement des investissements futurs
- Imputation de **118 278€** sur la réserve de compensation des charges d'amortissement
- Affectation d'un excédent de **4 000€** au financement des mesures d'exploitation
- Affectation d'un montant de **68 264€** en résultats refusés suite à des reprises sur des provisions n'ayant plus d'objet. Au moment de leur dotation, ces provisions avaient été refusées par les Tiers Financeurs dans les arrêtés des comptes administratifs concernés
- Imputation à la réduction des charges sur les budgets 2020 : **569 428€** correspondant aux montants facturés au titre des amendements Creton dans l'exercice 2019.

La totalité des places agréées en ESAT est de **499**, dont 90 pour l'ESAT la Fontaine, 113 pour Espace ESAT, 160 pour l'ESAT Menois, 106 pour l'ESAT le Tertre et 30 pour Cap ESAT.



*Gestion propre concerne les résultats dont l'affectation est décidée par l'association par le biais de l'AG sur proposition du CA.

**Gestion contrôlée concerne les résultats sous contrôle des Autorités de Tarification et de Contrôle (ARS, Conseils départementaux)

Budgets imputés à la gestion propre

La gestion propre (Gestion Commerciale des structures de travail adapté et gestion associative) a généré un résultat comptable excédentaire de **605 842€** contre **582 253€** en 2018.



- La Gestion Commerciale à elle seule (ESAT + Entreprise Adaptée) affiche un résultat excédentaire de **810 615€** contre **584 709€** en 2018 (soit une hausse de 39%).

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le **1^{er} janvier 2020 en dehors des activités commerciales du secteur du travail protégé** ce qui a nécessité de contracter un PGE – Prêt Garanti par l'État - en avril 2020. Le montant de ce PGE a été calculé sur la base d'un risque évalué à 25% du chiffre d'affaires annuel de l'activité commerciale, ce qui représente un montant total de **2 300 000€** contracté auprès de la société générale et du crédit coopératif.

- Pour les autres activités en gestion propre qui concernent la gestion associative, nous avons constaté un **déficit global de 204 772€** sur l'année 2019.

Cette situation s'explique par la différence constatée entre le versement des IFC – Indemnités de Fin de Carrière – qui est externalisé et la provision qui avait été constatée antérieurement. A la fin de l'exercice, un montant total de 1 500 000€ a été mis en gestion sous forme d'épargne auprès de trois organismes spécialisés avec une garantie d'une non-dépréciation des fonds versés.

De plus, une dépense à hauteur de 60 368€ qui avait été comptabilisée dans l'exercice comptable de 2008 pour un projet d'une éventuelle création d'un EHPAD, a été régularisée en perte exceptionnelle dans les comptes de l'association ; le projet n'étant plus d'actualité immédiate.

Ensemble des budgets

L'ensemble des recettes de l'Association est constitué à **71,39%** par les Produits de la Tarification, à **11,05 %** par les produits de la Gestion Commerciale (*Ventes de Prestations, Produits Finis, et Marchandises hors opérations réalisées en interne*) et à **17,56 %** par d'autres produits.

Sur les trois derniers exercices comptables, nous retrouvons les mêmes proportions.

Les dépenses totales de l'année 2019 s'élèvent à **55 857 308€** contre **56 176 573€** en 2018 soit une diminution de 319 265€ représentant une baisse de 0,56% entre les deux exercices.

Pour les produits, nous constatons aussi une baisse de **311 143€** car ils passent de **58 291 298€** sur 2018 à **57 980 155€** en 2019, soit un pourcentage de 0,53%.

La combinaison de ces évolutions des charges et des produits explique la stabilité constatée entre les résultats comptables des deux derniers exercices et une évolution positive à hauteur de **8 122€ entre 2018 et 2019**.

Le compte de résultat de l'exercice 2019 a été établi selon les mêmes méthodes comptables que les exercices précédents, en éliminant toutefois les opérations des charges et des produits réalisés par les établissements de l'APEI entre eux qui s'élèvent à **3 093 707€** contre **2 931 942€** en 2018 (+5,5%).

Parmi ces produits réalisés inter APEI, **1847 869€** (60%) concernent les prestations liées à l'alimentation, **494 329€** (16%) concernent les prestations de ménage et **194 226€** (6%) la blanchisserie.





Situation des bilans

Le capital restant dû sur emprunts au 31 décembre 2019 s'élève à **6 044 735€** contre **6 089 764€**, au 31 décembre 2018 (-0,73%).

De nouveaux emprunts ont été souscrits à hauteur de 514 400€ et le capital remboursé en 2019 est de 559 429€ soit un écart de 45 029€ qui explique cette évolution.

L'actif immobilisé net s'élève à fin 2019 à **24 387 873€** contre 24 133 375€ à fin 2018, soit une augmentation de 1,05 % par rapport à 2018 alors qu'en 2018, nous avons constaté une diminution de 1,85%.

Cela dénote une volonté de renouer avec un cycle de renouvellement et de réinvestissement au niveau de l'association entamé depuis l'année 2018.

Les investissements réalisés en 2019 **par les établissements et services** s'élèvent à **2 837 675€**. En 2018, le montant était de **1 942 367€**, ce qui était nettement supérieur au montant constaté en 2017 (+483 000€).

Cette politique d'investissement à travers les plans pluriannuels d'investissement présentés permet à l'association de **maintenir un niveau d'amortissement important, gage d'autofinancement pour les investissements futurs.**

Une provision pour le maintien du salaire des travailleurs handicapés est présente au niveau du bilan. Elle est destinée à couvrir le coût de ces salaires en cas d'arrêt d'activité des ESAT. Elle s'élève à **1 196 853 €**, aucune dotation n'a été réalisée sur l'exercice 2019, ni en 2018.

Le total des Fonds Propres du bilan consolidé s'élève à **29 119 811€** au 31 décembre 2019 (soit 83% des Capitaux Permanents), **contre 26 126 294€** à fin 2018 soit une augmentation de près de 3 000 000€ qui nous permet ainsi de maintenir le taux d'endettement global à 17%.

Fonds de Roulement Net Global

Le Fonds de Roulement consolidé (après intégration des reports à nouveau déficitaires liés aux provisions pour Congés Payés) s'élève à **13 081 019€** fin 2019, contre **11 888 611€** fin 2018, soit une augmentation de **1 192 408 € (+10%)**. ■

Information complémentaire : impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019.

Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.



Dépouillement

Le 27 novembre 2020

**Le contexte de la crise sanitaire à
contraint cette année l'APEI Aube à
prendre des nouvelles mesures pour la
sécurité de tous.**

Madame BONNOT, Présidente APEI Aube et les membres du Conseil d'Administration ont décidé de procéder à un vote par correspondance pour l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire 2020.

L'ensemble des documents réglementaires et matériels de vote ont été envoyés par voie postale aux adhérents le 6 octobre 2020 afin que les adhérents puissent procéder aux votes par correspondance.

Le dépouillement a eu lieu le vendredi 27 novembre 2020 au siège administratif, 29, bis avenue des martyrs de la résistance à TROYES.

Deux scrutateurs ont été nommés : Madame RICCO Michèle et Madame PAWLICKI Laurette

Par ailleurs, Madame JAOUEN, Huissier de justice, a assisté au déroulement de ce dépouillement afin d'en garantir la conformité. ■

Carine



Pour procéder au dépouillement, étaient présents :

Adhérents et parents :

- Monsieur BUET Xavier
- Madame GARCON Monique
- Madame RICCO Michèle
- Monsieur VILLARD Guy
- Monsieur ROSEZ Didier
- Madame LEFAOU Odile
- Madame BONNOT Marylin

Salariés APEI Aube :

- Madame PAWLICKI Laurette
- Madame GERARD Carine

ESAT LE TERTRE

Remise des médailles

Cette année 8 personnes ont été mises à l'honneur lors de la remise des médailles du Travail à l'ESAT le Tertre.



Cet évènement a été présenté par Monsieur BUET, qui représentait Madame BONNOT Présidente de l'APEI Aube et Madame HURELLE.

Monsieur MARTINELLI accompagnait Monsieur BUET

Jean-Marc BELLOT, Corinne BOIGE ET Christophe THIERRY ont reçu la médaille d'Argent pour les 20 ans.

Evelyne DEGUET, Bruno GONTHIER et Muriel CLAUSSE ont reçu la médaille de Vermeil pour les 30 ans.

Et enfin, les plus courageux poursuivent leur carrière professionnelle avec la médaille d'Or pour leurs 35 années de service : **Alain BERTIN et Mario CORBISIERO.**

Le professionnalisme, la rigueur et le savoir-faire sont des mots-clés qui sont ressortis dans plusieurs discours.

Afin de récompenser leur travail, un chèque a également été remis à tous les participants.

Félicitations à toutes ces personnes et nous leur souhaitons encore de belles années à venir. ■

Esat "Le Tertre"



HABITATS INCLUSIFS

Un projet pour que chacun puisse se sentir chez soi

Habitat inclusif, c'est pour qui ?

Toute personne adulte quel que soit son âge et la nature de son handicap avec des compétences sociales, souhaitant vivre en autonomie en bénéficiant en cas de besoin de services d'aide à la personne et/ou d'aide à domicile.

Habitat inclusif : quel accompagnement ?

Des professionnels de terrain accompagnent les habitants au quotidien instaurant un cadre sécurisant et rassurant dans le respect de l'intimité de chacun.



- **Animateur socio-culturel**
du lundi au vendredi , 1 samedi sur 3
- **Maîtresses de maison (3)**
7jours /7
- **SAVS**
7jours /7
- **Surveillants de nuit - Astreinte cadre**
Nuits et Week end - 7jours /7

Les habitants peuvent également bénéficier d'un **suivi psychosocial** assuré par le SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale).

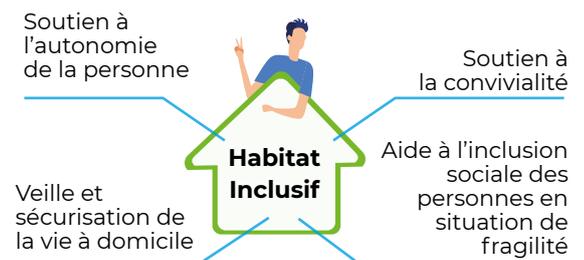
Le dispositif Habitat inclusif émane d'une ambition forte des politiques nationales de changer durablement de regard et de méthode pour accompagner l'autonomie des personnes concernées en rendant la société plus accueillante et plus inclusive.

Habitat inclusif : qui sont les acteurs ?

Le projet regroupe 4 associations : l'APEI Aube, L'ADAPT, l'APF, PEP10.

LADAPT est porteuse d'un 1er projet qui s'adresse à des personnes en situation de handicap (tout profil de handicap), à partir de 20 ans. Ouverture en 2018 pour 12 personnes

L'APEI Aube est porteuse de projet du second dispositif Habitat Inclusif qui s'adresse notamment à des personnes en situation de handicap de plus de 45 ans vivant en résidence hébergement. L'objectif étant de prévenir la rupture de parcours liée à l'avancée en âge et la cessation d'activité à l'âge de la retraite et aussi de prioriser l'admission en ESAT et en hébergement des jeunes sortant d'IME/IMPro. Ouverture septembre 2020 pour 10 personnes.



Des stages de transition pour s'essayer à une vie en autonomie



Depuis plusieurs semaines, des stages de transition ont permis à quelques personnes vivant habituellement à la Résidence Le LABOURAT et à la Résidence le PARC de s'essayer à une vie en autonomie, de découvrir leurs propres compétences et de confirmer ou pas leur adhésion à ce projet. Ces dispositifs sont amenés à se développer, en valorisant le potentiel des personnes et en les rendant acteurs de leur projet de vie.

Les pratiques professionnelles doivent évoluer afin de mobiliser et soutenir les compétences des personnes en situation de handicap, et construire avec elles leur vie citoyenne.

Cela demande également un changement de paradigme dans la construction du parcours de vie des personnes en passant d'une logique parcours en structures (différentes étapes successives prédéfinies) à une logique de prestations personnalisées répondant au plus près aux besoins et aux désirs des usagers.

L'habitat inclusif, c'est quoi ?

Un mode d'habitation regroupé et un projet de vie sociale et partagée

L'habitat inclusif est destiné aux personnes handicapées qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes. Ce mode d'habitat regroupé est assorti d'un projet de vie sociale et partagée.

Cet habitat constitue la résidence principale de la personne. C'est son lieu de vie ordinaire, inscrit durablement dans la vie de la cité. Cet habitat comprend la possibilité de recourir à des services d'accompagnement.

Une réponse complémentaire entre le logement dit "ordinaire" et l'hébergement en institution.

L'offre d'habitat inclusif peut désigner :

- un bâtiment collectif entièrement dédié à des personnes handicapées,
- des logements regroupés sur un même site (contiguë ou dans un périmètre restreint),
- une maison ou un appartement permettant la cohabitation entre personnes handicapées.

Les habitats inclusifs représentent une solution qui élargit l'offre de service du dispositif hébergement.

Ce dispositif propose un mode de vie individualisé pérenne pouvant s'adapter au parcours de vie de l'habitant. ■



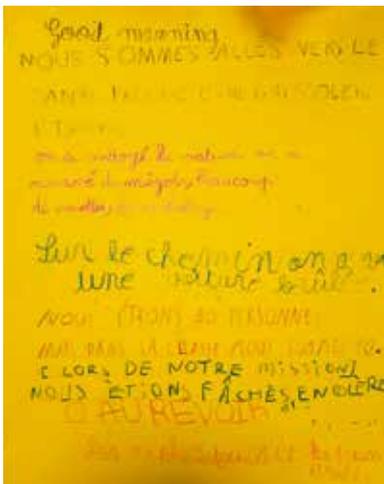


IME GAI SOLEIL

Au chevet de la nature

Une trentaine de jeunes ont nettoyé les rues aux alentours de leur établissement.

Le vendredi 25 septembre 2020 à l'occasion de l'action "nettoyons la nature" en partenariat avec l'enseigne LECLERC, les enfants de l'IMP et de l'IMPRO, âgés de 8 à 16 ans, se sont réunis pour participer à cette action.



Équipés de kits (chasubles, gants, masques, sacs) les enfants se sont divisés en petits groupes accompagnés de leur éducateur et se sont rendus le long des berges du canal, aux alentours de l'IME et du stade de l'Aube pour débarrasser les multiples débris jonchant le sol.

Cette action a permis de sensibiliser chaque enfant à l'éco-citoyenneté ainsi qu'à poursuivre le travail éducatif de socialisation et d'éducation morale et civique. Cette matinée s'est clôturée par une observation des divers déchets récoltés et une petite collation offerte par notre partenaire. ■

L'équipe de "GAI SOLEIL"



APEI AUBE

Merci pour vos dons



PARPAILLOLS

Une journée Halloween

Durant les vacances de la Toussaint, Halloween s'est invité aux PARPAILLOLS pour une semaine ludique.

Un après-midi contes, où tous les enfants étaient costumés, a été organisé. Les enfants ont pu profiter par la suite d'un goûter de "l'Horreur" !!!

Comme à chaque vacances, la patinoire nous a accueillis pour faire profiter quelques enfants des joies de la glisse.

Un autre groupe est allé faire des bonds à Family Space où nous avons reçu un accueil chaleureux et très à l'écoute.

Un atelier fantôme en pâte à sel a beaucoup amusé les plus jeunes. ■

L'équipe des PARPAILLOLS.



En cette fin d'année, l'APEI Aube a reçu de la part de "AM pro" et de "la ligue contre le cancer" des dons qui en cette période nous font oublier les méfaits de cette COVID 19.



Merci à "AM pro" fournisseur de l'APEI Aube pour le matériel de cuisine, qui nous a fait don de divers objets pour la cuisine, qui nous serviront pour diverses occasions, loto, tombolas, voire aider certaines personnes que nous accompagnons en leur offrant du matériel qui pourrait leur être utile au quotidien. Merci à Pascal d'avoir pensé à "la commission vie associative", nous en ferons bon usage.

Merci également à "la ligue contre le cancer" pour ses nombreux chocolats offerts, qui ont ravis petits et grands, personnes accueillies et salariés de nos établissements dans ces moments d'incertitudes et d'inquiétudes. Merci Monsieur GOUSSARD d'avoir pensé à nous.

Merci aux donateurs pour ces petits moments de bonheur qu'ils nous donnent dans ces périodes d'incertitudes et d'inquiétudes. ■

Xavier BUET



Un bel exemple d'adaptation

“Des commis de cuisine en atelier de conditionnement !”

L'ESAT la fontaine est pleinement touché par la crise sanitaire. Les cafétérias publiques sont à nouveau fermées, à minima jusqu'au 20 janvier 2021 et ce, malgré la mise en place de règles sanitaires drastiques lors du premier déconfinement comme dans l'ensemble des restaurants de France.

Au-delà de l'impact économique, l'ESAT doit également s'organiser afin de gérer le sureffectif des commis affectés sur les cafétérias et des inquiétudes qui peuvent en découler. Une certaine forme de morosité devant un bel outil de travail qui reste figé dans une attente interminable est observée, même si le moral des troupes reste bon dans l'ensemble. L'ESAT profite de cette période pour renforcer certains sites internes à l'association.

C'est également l'occasion de développer des soutiens professionnels et pour les moniteurs du Grand Troyes, très fortement impacté, d'assurer des ateliers de médiation autour du jeu et autres apprentissages de type scolaire.



Le service éducatif profite de ce temps pour doubler la réalisation des projets individualisés, et mettre des ateliers en place. Ainsi, Edwige réalise avec les commis des couronnes de Noël qui seront mises à la vente et Denis s'affaire au potager.

L'ESAT, pour satisfaire sa fidèle clientèle, propose des plats à emporter le midi sur ses deux cafétérias et des plateaux à partager le vendredi soir, à retirer sur le site de Gerdy. Ces formules perdureront même après la crise sanitaire. Certains commis mettent leurs compétences au service d'autres établissements APEI comme à Gai Soleil où Carlos œuvre en cuisine et où Jacques assure des travaux de peinture.

Durant une semaine, une prestation de conditionnement a été assurée par l'ESAT La Fontaine au sein de l'entreprise TCP, située dans le parc du Grand Troyes pour le compte du département de l'Aube.

Il s'agissait de coller des étiquettes (plus de 30 000) sur des boîtes de masques. Moniteurs et commis ont dû s'adapter à ces nouvelles tâches et force est de constater qu'ils y ont mis du cœur à l'ouvrage.

Cette prestation s'est faite avec le concours d'espace ESAT notamment pour l'aide à la mise en place sur site,



apportée par Farid, adjoint technique, et avec le concours d'Alice, chargée d'affaires des ESAT APEI qui a su capter ce marché.

Cette période nous oblige à nous réinventer un peu et est source de nouveaux échanges, de nouveaux partenariats, de nouveaux possible, de nouvelles dynamiques. Cette période vient également mettre en exergue si besoin en était, la richesse des missions de l'ESAT, savant mélange, et savant dosage, entre accompagnement médico-social et production, les deux prenant sens dans une nécessaire intrication. La dynamique à l'œuvre est bonne, et ces possibles viennent témoigner de la force des ESAT de l'APEI Aube, force qui permet à l'ESAT la fontaine de faire le "gros dos" en attendant le plus sereinement possible des jours meilleurs. Un grand merci à tous les salariés et tous les commis de l'ESAT La Fontaine pour leur investissement depuis le début de cette crise sanitaire. ■

Laurent Mosca



APEI AUBE

Je suis Valentine

Chargée de communication

Après ma licence, j'ai décidé d'effectuer un master "manager de projet en communication et marketing" en alternance. J'ai eu l'opportunité de réaliser celle-ci au sein de l'APEI Aube, en tant que chargée de communication.

L'association a donc créé un nouveau poste au sein du siège afin que je m'occupe de la gestion des différents projets de communication de l'APEI Aube, de ses établissements et services.

C'est avec plaisir que je réalise les missions suivantes :

- La création d'infographie : affiches, flyers, brochures, logos, ...
- La gestion du nouveau site internet de l'association. J'ai eu la chance de réaliser et coordonner de A à Z la création du site internet. Ce fut un projet très intéressant et enrichissant à mettre en œuvre.
- La relance et la mise en place des réseaux sociaux pour augmenter et améliorer la vi-



sibilité de l'association, grâce à Facebook, Youtube et LinkedIn.

L'ensemble des tâches que je réalise a pour but d'aider l'APEI Aube à se développer en terme de communication que ce soit en interne ou en externe. Aujourd'hui la mise en place d'outils et d'actions sont essentielles pour avancer et grandir. Au bout d'un an et demi, je suis fière de continuer à participer à la croissance de cette association tout en apportant une touche personnelle à travers la réalisation de projets.

Je remercie Madame Bonnot et Monsieur Sergent pour leur confiance. ■

Valentine BOURGOIN
Chargée de communication

LE VERGER FLEURI

Réveiller les papilles !!!

Le jeudi 15 octobre 2020, les jeunes de l'IME du Verger Fleuri ont participé à la semaine du goût organisée par les éducateurs et les cuisiniers.

Ils ont pu découvrir des saveurs originales : gâteaux courgettes/chocolat, cake aux carottes et aux amandes, kiwi jaune, mangue, noix de coco ou encore figues.

Pour accompagner ces mets, du lait de coco et du jus de carotte étaient proposés. Les jeunes ont même dégusté l'eau de coco qui était présente dans la noix : ils ont été surpris du goût et de la texture.

Excellente ambiance, éclats de rire et bonne humeur si importants en cette période de COVID 19, gestes barrières et précautions étaient bien évidemment de rigueur.

"À refaire !!!" A t'ont pu entendre de la bouche des jeunes ! ■

Éducateurs du Groupe Bonbon, Aurore, Julien et Mélanie



IME LE VERGER FLEURI

Remise de chèque par le “Lions club”

Le mardi 15 octobre 2020, le Lions club est venu soutenir, comme à son habitude depuis 50 ans, l'IME le Verger Fleuri.

Fidèle partenaire dans la réalisation de nombreux projets, le Lions club a laissé, au fil des années, son empreinte dans les différents lieux de l'IME.

Des arbres, des affiches retraçant l'histoire de l'établissement mais aussi la réalisation de projets éducatifs qui viennent directement améliorer l'accompagnement des jeunes.

Cette période de crise sanitaire est venue impacter directement les bénéficiaires du Lions club mais c'est toujours avec beaucoup de générosité que Mme MAHDJOUR, nouvelle présidente du Lions Club et Mr Bertrand, au côté du « verger Fleuri » depuis son ouverture, ont tenu à participer une nouvelle fois à l'amélioration du quotidien des personnes que nous accueillons.

Un chèque d'un montant de 2500 euros a été remis au verger fleuri pour permettre aux jeunes de réaliser des stages dans les établissements pour adultes en finançant leur partie hébergement.

Il faut savoir que sans cette aide, il ne serait pas possible de préparer au mieux les orientations des jeunes adultes en hébergement.

Cela permettra également le renouvellement de la licence AMIKEO permettant à l'établissement d'avoir des équipements numériques adaptés aux besoins des jeunes ne possédant pas la communication verbale.

Les applications AMIKEO sont une aide pour l'autonomie des jeunes mais aussi des outils indispensables dans la communication alternative.

L'ensemble des professionnels remercie le Lions club pour leur générosité et leur investissement auprès de notre établissement. ■

Les équipes du Verger fleuri



LA M.A.S LE VILLAGE

Au revoir et merci Docteur BENTZ

Le personnel, les résidents, et les parents de “la M.A.S le village” ont eu le regret et le chagrin de vous apprendre le décès du Docteur Olivier BENTZ survenu brutalement le 14 novembre.

Il a pris soin pendant 12 ans de la santé de la majorité des résidents de “la M.A.S le village” avec toujours beaucoup d’attention, d’empathie et de disponibilité.

Nous n’oublierons pas l’homme de cœur, le médecin disponible, humain qui nous a quittés beaucoup trop tôt.

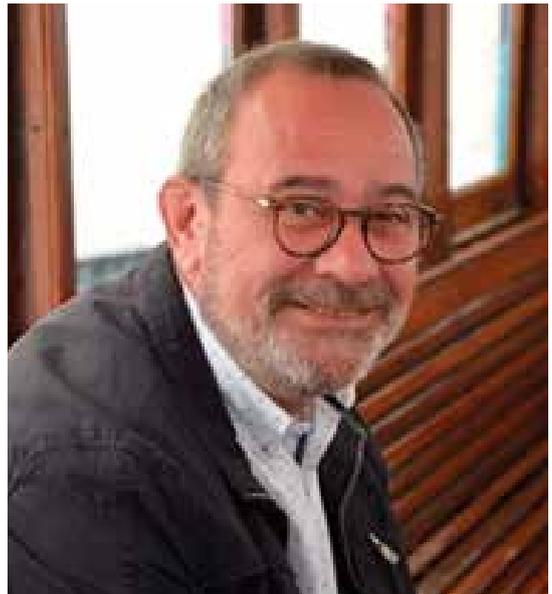
Malheureusement le contexte “COVID” n’a pas permis de lui rendre un hommage aussi nombreux que d’ordinaire. Le personnel, les résidents et les parents adressent leurs pensées émues à l’épouse de Monsieur le Docteur Olivier BENTZ et à sa famille qui pleurent son départ inattendu. ■

Au nom de tous “La M.A.S le Village”.

Un olivier pour Olivier

Votre départ précipité est un choc pour toute la MAS. Parmi nous depuis plus de 10 ans, vous avez toujours fait preuve de respect et de politesse envers tous, professionnels comme résidents.

Homme discret, vous arriviez mallette à la main, veste sur le dos pour prendre soin au mieux de nos usagers, pas toujours facile à décoder dans leur douleur et leur silence.



Très disponible, il vous est régulièrement arrivé de revenir en soirée à la MAS, car un résident se portait mal.

Les infirmières pouvaient toujours vous joindre par téléphone en cas de besoin, sachant qu’elles allaient trouver au bout du fil une oreille attentive.

Votre investissement était sans comparaison : dossier MDPH, enquête ARS, indicateurs... Vous en avez rempli des dossiers administratifs durant ces années.

Nous ne verrons plus l’homme au cigare prendre sa pause dans les allées du parc. Quelle perte pour nous tous et surtout pour nos résidents que vous avez toujours considéré avec bienveillance.

Un olivier a été planté à l’entrée de la MAS en votre mémoire et pour vous témoigner notre estime et notre gratitude. ■

L’équipe de la MAS Le Village



Ils nous ont quittés

Souvenir de Patrick MAUFFRE

Né le 24 août 1956 Patrick est l'un des premiers résidents arrivé au sein du Foyer Suzanne SARAZIN de BIZE (52), lors de son ouverture le 24 janvier 1994.

Après avoir passé quelques années à travailler à l' ESAT de FRONCLES, il a été ravi de pouvoir poser ses valises au foyer, pour profiter de sa retraite comme il aimait nous le raconter !!!

Il avait un caractère bien trempé, tempéré par son humeur joviale, Patrick était très apprécié de son entourage. Nous retiendrons sa façon singulière de parler et qui avait notamment



permis de baptiser un atelier : "l'atelier VERMEILLEUX".

Le 29 novembre 2018, après 24 années passées au Foyer, il a souhaité se rapprocher de sa famille en allant s'installer à L'EHPAD de SELONGEY (21).

Durant ces deux années écoulées, nous sommes allés régulièrement lui rendre visite et Patrick était ravi de pouvoir garder le lien avec ses amis de BIZE !!! Il s'est éteint, le samedi 10 Octobre 2020. Il a marqué l'histoire du foyer, l'ensemble de l'équipe et des résidents retiendront de lui, une image joviale et une personne pleine de vie. ■



"A message in a bottle" pour Christophe Rouillon

Que tu trouveras ou pas...

Ou que les étoiles te raconteront...

Tu es de ces êtres qui traversent la vie, sans se soucier de leur destination : juste en appréciant chaque petit moment. Une chanson de Souchon, un verre d'eau ou un petit café, par-ci par-là.

Nous retiendrons de toi, tes bretelles marquées, tes casquettes de travers, tes innombrables radios qui ne fonctionnaient jamais longtemps, tes « coucou » et tes grands éclats de rire. Sans savoir ce qu'il y a de l'autre côté du miroir, on espère que tu trouveras une grande cuisine, avec plein de tiroirs, de vaisselle à sortir, et beaucoup de chose pour te régaler ! Donne-leur du fil à retordre là-haut.

Nous te souhaitons de beaux jardins où tu vas pouvoir déambuler à ta guise. Envoie toi dans un grand éclat de rire, et un grand roucoulement comme tu savais si bien le faire, et profite ! Tu as l'éternité devant toi maintenant...

L'équipe de l'Adret ■



Ils nous ont quittés

Jeanne-Marie, Jeannette,

Tu es arrivée au Village, tu avais déjà parcouru un bon bout de chemin de Vie. Ton arrivée fut difficile émotionnellement : un grand bouleversement, toi qui ne supportait aucun changement ! A corps et à cris, tu as pris tes marques.

Par petites touches, avec tes petits mots doux, les p'tits airs de musique que tu fredonnais, ta tête penchée, comme un petit moineau épiant, quémendant en permanence, de petites miettes d'attention particulière, "Un baiser mon trésor" "Ma puce, toi, je t'aime bien !" "Toi, t'es gentille !"

L'air grave mais l'œil pétillant, s'illuminant dès notre approche. Toi, Jeannette, toujours inquiète de te retrouver seule et sans attention. Tu as traversé des périodes de détresse, très douloureuse dans ton cœur et ton âme, Emplie d'angoisse, de désespoir, paniquée à l'idée de mourir. Soulagée, gratifiante, dès que tu pouvais te retrouver au côté d'un professionnel, isolée du groupe de préférence, Tu finissais par te détendre, t'endormir même, mais l'esprit en éveil dès le moindre mouvement, dès le moindre bruit.

Tu aimais la Fête ! Tu attendais avec impatience les après-midis festifs.



"On est mercredi, on va au restaurant pour chanter ?" Dans tes instants joyeux, tu égrainais tout le répertoire de tes connaissances : Les couleurs, le bruit des animaux "piou-piou-piou fait l'oiseau" les jours de la semaine... Tu étais coquette et tu savais complimenter les personnes qui s'occupaient de toi, dans l'attente que l'on te retourne le compliment.

Tu couvais ton verre comme un Trésor...
Et puis soudainement,
Tu nous as quittés, pour l'autre bout du monde ...

"On dit qu'il y fait toujours beau,
C'est là que migrent les oiseaux,
On dit ça, de l'autre bout du monde..."
Tu y as enfin trouvé la Paix ■

Souvenir de Jacky DUMEZ



Nous avons été très peiné d'apprendre le décès de Jacky DUMEZ pendant le confinement.

Jacky avait déménagé dans un EHPAD dans les Vosges en novembre 2019.

Il a été durant de nombreuses années le doyen du Domaine de MANTENAY avec ses 80 printemps.

Nous gardons de très bons souvenirs partagés avec Kiki comme le surnommait beaucoup de monde. ■

Nous rendons hommage

Parent

ORTIZ Monique

POINT RENCONTRE 24/03/20

Usager

MUNIER Anthony

PARPAILLOLS 03/05/2020

Salariés de l'APEI Aube

BRIAND Sylvie 09/20

BLOUET Frédéric 08/20

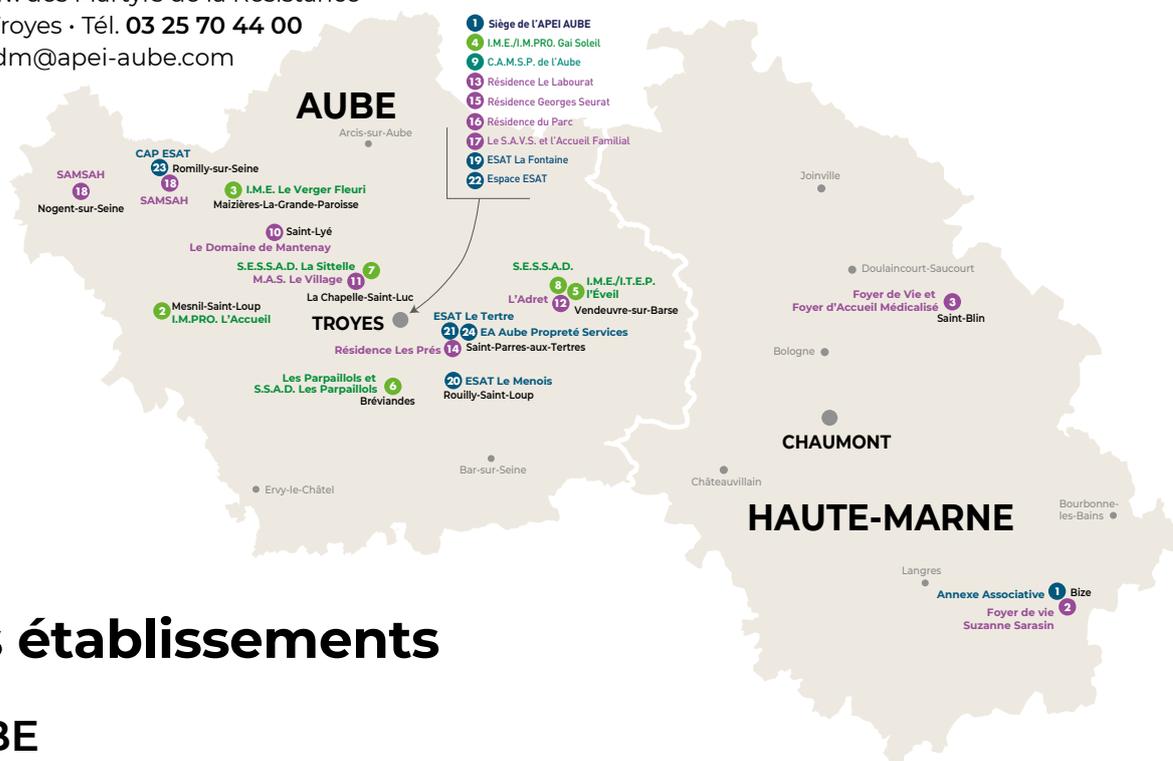
Situation géographique

1 APEI AUBE Siège social

29 bis, av. des Martyrs de la Résistance

10000 Troyes · Tél. 03 25 70 44 00

siege.adm@apei-aube.com



Les établissements

AUBE

LES ENFANTS

- 2 **I.M.PRO. L'Accueil**
10190 Mesnil-Saint-Loup
- 3 **I.M.E. Le Verger Fleuri**
10510 Maizières-La-Grande-Paroisse
- 4 **I.M.E./I.M.PRO. Gai Soleil**
10000 Troyes
- 5 **I.M.E./I.T.E.P. l'Éveil**
10140 Vendevre-sur-Barse
- 6 **Les Parpaillols et S.S.A.D. Les Parpaillols**
10450 Bréviandes
- 7 **S.E.S.S.A.D. La Sittelle**
10600 La-Chapelle-Saint-Luc
- 8 **S.E.S.S.A.D. de Vendevre-sur-Barse**
10140 Vendevre-sur-Barse
- 9 **C.A.M.S.P. de l'Aube**
10000 Troyes

LES ADULTES

- 10 **Le Domaine de Mantenay**
10180 Saint-Lyé
- 11 **M.A.S. Le Village**
10600 La-Chapelle-Saint-Luc
- 12 **L'Adret**
10140 Vendevre-sur-Barse
- 13 **Résidence Le Labourat**
10000 Troyes
- 14 **Résidence Les Prés**
10410 Saint-Parres-Aux-Tertres
- 15 **Résidence Georges Seurat**
10000 Troyes
- 16 **Résidence du Parc**
10000 Troyes
- 17 **Le S.A.V.S. et l'Accueil Familial**
10000 Troyes
- 18 **SAMSAB**
10000 Troyes

L'AIDE PAR LE TRAVAIL

- 19 **ESAT La Fontaine**
10000 Troyes
- 20 **ESAT Le Menois**
10800 Rouilly-Saint-Loup
- 21 **ESAT Le Tertre**
10410 Saint-Parres-Aux-Tertres
- 22 **Espace ESAT**
10000 Troyes
- 23 **CAP ESAT**
10100 Romilly-sur-Seine
- 24 **EA Aube Propreté Services**
10410 Saint-Parres-Aux-Tertres

HAUTE-MARNE

- 1 **Annexe Associative**
52500 Bize

LES ADULTES

- 2 **Foyer de vie Suzanne Sarasin**
52500 Bize
- 3 **Foyer de Vie et Foyer d'Accueil Médicalisé de Saint-Blin**
52700 Saint-Blin



NOUVEAU

Le site internet APEI AUBE est opérationnel



Restez connectés !
apei-aube.com

le lien



N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

APEI Aube - 29 bis, av. des Martyrs de la Résistance - 10000 TROYES
Tél. 03 25 70 44 00 - e.mail : siege.adm@apei-aube.com